



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



**Compte rendu du GT du 9 octobre 2017
Réunion Technique d'approfondissement SIRHIUS RH présidée par M Magnant,
Directeur des ressources humaines de la DGFIIP**

Le présent GT avait pour but pour l'administration de présenter l'avancée des travaux préparatoires au basculement des applications de gestion (Agora+Gap/Gat) dans SIRHIUS RH ainsi que les règles de gestion des agents affectés dans les 10 CSRH et au SIA.

Cette bascule se fera au cours du week end des 25 et 26 mai 2018.

L'administration est satisfaite de l'avancée des tests et travaux de reprises des dossiers dans le nouvel applicatif et est confiante quant à la réussite de la bascule de mai 2018.

Les OS ont demandé à examiner en priorité les documents de travail relatifs aux règles de gestion des agents devant rejoindre les CSRH et le SIA ainsi que le volet formation.

Le calibrage des Centres de Services des Relations Humaines est prévu pour l'administration sur la base de 2/3 d'agents de catégorie B pour 1/3 d'agents C. L'encadrement étant assuré par un binôme 1A+/1A.

La charge de travail par agent est évaluée à : 1 agent assurant la gestion de 300 dossiers.

Important :

* les agents seront affectés dans les CSRH au 1^{er} septembre 2018 pour une ouverture de ces centres au 1^{er} janvier 2019.

Pour eux, la période de septembre à fin décembre 2018 sera consacrée à la formation.

*Les CSRH sont intégrés parmi les services de la DDFIP/DRFIP qui les accueille.

En même temps que les CSRH se mettent en place, des postes RH sont supprimés dans les directions. Les règles de priorités habituelles pour suivre l'emploi ou les garanties prévues en cas de suppression d'emplois trouveront à s'appliquer dans les conditions habituelles.

* le SIA (Service Information Agents) sera implanté à Melun parmi les services de direction de la DDFIP 77.

Aussi, la CFTC et les autres OS ont réclamé la plus grande transparence dans la publication des périmètres de restructuration afin d'y inclure tous ceux qui doivent y figurer mais seulement ceux qui doivent y figurer, les affectations en services de direction étant bien souvent « souples » localement.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



Le transfert de 450 emplois des services RH vers les CSRH se fera, selon la direction, sans gain de productivité, contrairement à ce que réclamait la Cour des Comptes.

L'administration assume cette «résistance» en s'appuyant sur l'ampleur d'une bascule de 140 000 dossiers de la DGFIP alors qu'aujourd'hui SIRHIUS RH ne gère que 40 000 dossiers d'agents de Bercy et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Pour mémoire les 10 CSRH seront implantés à Arras, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Metz Montpellier, Noisy le Grand, St Brieuc, St Etienne et Tours. Ils géreront entre un peu moins de 10 000 dossiers pour le plus petit et près de 14 000 dossiers pour les plus importants.

A l'intérieur de ces Centres, l'organisation du travail retenue a été la sectorisation géographique.

Au premier janvier 2019, l'agent dans les services conservera l'interlocuteur RH de sa direction, pourra consulter le SIA (Service d'Information aux Agents), mais ne pourra pas contacter directement le CSRH.

Dès la fin mai 2018 sera lancée une préfiguration de la future organisation des RH réunira les directions de l'Indre, l'Indre et Loire (CSRH Tours) , le Loir et Cher, le Loiret et la Seine et Marne (SIA Melun).

La CFTC DGFIP a demandé un bilan complet des phases de tests et des expérimentations menées depuis le début de la fiabilisation des données RH en septembre 2016.

En effet, la mise en place d'une nouvelle organisation de la mission RH, directement structurée par une application nouvelle, doit faire l'objet de toutes les attentions quant au niveau de formation des agents de ces nouvelles structures et à leur conditions de travail.

Pour la CFTC DGFIP, le bon traitement du dossier administratif des agents de la DGFIP doit être une priorité, et les moyens mis en œuvre doivent être à la hauteur de cet enjeu.

L'administration a communiqué après le GT la composition des nouveaux services :

- CSRH d'Arras : 42 emplois
- CSRH de Lille : 44 emplois
- CSRH de Metz : 37 emplois
- CSRH de Saint-Etienne : 39 emplois
- CSRH de Clermont-Ferrand : 35 emplois
- CSRH de Tours : 36 emplois
- CSRH de Saint Brieuc : 36 emplois
- CSRH de Montpellier : 40 emplois
- CSRH de Bordeaux : 42 emplois
- CSRH de Noisy-le-Grand : 53 emplois
- SIA : 46 emplois

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com